

COMMUNIQUE DE PRESSE - LE 6 FEVRIER 2025

AIRES MARINES PROTÉGÉES : L'UAPF ET L'ANOP DÉNONCENT LA DÉSINFORMATION ET L'OPACITÉ DU LOBBYING ENVIRONNEMENTAL

Suite à la lettre de Madame Claire Nouvian, présidente de l'association BLOOM, adressée au Président de la République, l'Union des Armateurs à la Pêche de France (UAPF) et l'Association Nationale des Organisations de Producteurs (ANOP) souhaitent rétablir un débat objectif et éclairé sur la place de la pêche française dans la gestion durable des ressources marines.

Un dialogue nécessaire pour une vision réaliste de la pêche et des aires marines protégées

L'UAPF et l'ANOP rappellent que les activités de pêche commerciale dans les aires marines protégées (AMP) sont non seulement compatibles avec la protection de la biodiversité, mais également essentielles à la sécurité alimentaire et à l'économie côtière. Contrairement aux affirmations simplistes, la conservation ne signifie pas systématiquement exclusion de l'activité humaine. Faire croire qu'une AMP doit être un sanctuaire absolu est une manipulation.

De nombreuses instances internationales, dont l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), reconnaissent la nécessité d'une gestion durable incluant les pêcheurs. Les pêcheurs ne revendiquent pas le droit à pêcher partout. Mais ils refusent que des interdictions dogmatiques leur ferment arbitrairement des zones stratégiques.

Ils déplorent en outre la stigmatisation dont ils font l'objet et demandent une concertation équilibrée, fondée sur des faits scientifiques plutôt que sur des campagnes émotionnelles alimentées par des organisations militantes.

Des interrogations sur le financement des ONG et leur impact sur les décisions publiques

Les récentes révélations sur le financement des ONG environnementales par la Commission européenne[1][2] soulèvent des questions sérieuses sur l'impartialité du processus décisionnel au sein de l'UE. Ces révélations ont mis en lumière l'utilisation de fonds publics pour soutenir des campagnes de lobbying militant en faveur du Pacte vert européen, incluant des initiatives préconisant des interdictions drastiques de certaines pratiques de pêche.

[1] https://www.lepoint.fr/monde/la-commission-europeenne-a-payé-des-ong-pour-faire-son-lobbying-sur-le-pacte-vert-23-01-2025-2580637_24.php

[2] <https://brusselssignal.eu/2025/01/ec-paid-shadow-lobby-to-promote-own-green-policies-dutch-newspaper-claims/>



Europêche, organisation représentant le secteur de la pêche au niveau européen, a demandé une clarification immédiate de la part de la Commission, ainsi qu'une enquête indépendante de l'Office européen de lutte antifraude (OLAF). Il est inacceptable que des fonds publics soient utilisés pour influencer des décisions affectant des milliers de professionnels sans transparence ni débat contradictoire.

Dans ce contexte, BLOOM a lancé, aux côtés d'ONG telles que Seas At Risk et Oceana, une Coalition citoyenne pour la protection de l'Océan, avec la pêche pour seule focale. Or, ces mêmes ONG ont été épinglées pour leurs manques de transparence dans le financement de leurs actions de lobbying. Elles multiplient les campagnes de communication agressives et sollicitent des audiences aux plus hauts niveaux des décideurs politiques, tout en étant régulièrement financées par des fonds américains, notamment Oceans 5[1], qui a pour objectif la création de zones marines protégées et la limitation de la pêche, ce qui remet en question leur neutralité et l'indépendance des politiques mises en place en Europe.

Une pêche responsable et réglementée, pilier de l'économie maritime française

Loin des caricatures véhiculées par certaines ONG, la pêche française est l'une des plus réglementées au monde. Les professionnels respectent des quotas stricts, adoptent des pratiques durables et investissent dans l'innovation pour réduire leur impact environnemental. Ces efforts sont systématiquement ignorés par des groupes dont l'agenda repose sur des discours alarmistes visant à diaboliser un secteur vital pour la souveraineté alimentaire européenne. À chaque échéance politique ou internationale, la pêche est ainsi désignée comme coupable idéal. Pendant ce temps, les ONG restent silencieuses sur la pollution, les forages en mer, le réchauffement climatique, la destruction des habitats marins...

L'UAPF et l'ANOP appellent l'État français à affirmer son rôle de leader dans la gestion durable des océans et à garantir un dialogue équilibré. La France, reconnue pour l'exemplarité de sa politique maritime, ne peut laisser des décisions être dictées par des campagnes militantes aux financements opaques, au détriment des données scientifiques et de l'intérêt de ses filières.

[1] <https://www.oceans5.org/projects/>

CONTACT PRESSE

Antonin VIOLETTE / 06 47 48 63 25 / aviolette@aya-communication.fr